Forest Time | contact@foret-investissement.com | +33 4 73 69 74 57

La forêt, un bien Responsable, Sociétal et foncièrement Environnemental

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus connue sous le nom de FAO, la forêt représente environ 30% de la surface de la planète, concentre à elle seule plus de 75% de la biodiversité terrestre, et emmagasinerait entre 20 et 50 fois plus de carbone que tout autre écosystème terrestre. De plus, la forêt hébergerait 60 millions de personnes à l'échelle du monde, et plus de 1,5 milliards d'humains en dépendraent directement.

> ***La forêt peut donc aisément être définie comme un bien commun de l'humanité, et représente indéniablement un enjeu majeur, si ce n'est primordial, de développement durable, pour ce qui est relatif à la lutte contre le réchauffement climatique, mais également pour la préservation de la biodiversité, ou tout simplement de l'humanité.***

LA FORÊT EN FRANCE

En France, la forêt demeure méconnue du grand public. En effet, le seul fait qu'elle soit détenue à 75% par des propriétaires privés peut en effet paraître surprenant à toute personne novice en la matière. Ce sont malgré cela, bien plus de 3 millions de propriétaires forestiers qui détiennent la majeure partie de la forêt française. Cette multiplicité de propriétaires entraîne néanmoins un fort morcellement, qui complexifie tant la mise en place de la gestion forestière durable, que la mobilisation du bois au profit de la filière française.

Néanmoins, ces dernières années, la place grandissante que prend la forêt dans le paysage médiatique, notamment dans un contexte de recherche de solutions pour la lutte contre le réchauffement climatique, amène de nombreux acteurs, particuliers comme entreprises, à s'intéresser à ce bien particulier, qui recense tant de richesses directes et indirectes.

LA FORÊT, UN PANEL COMPLET DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Un service écosystémique peut être défini comme un bénéfice que les humains retirent des écosystèmes. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.), les richesses écosystémiques représenteraient 125.000 milliards de dollars, soit environ 1,3 fois le PIB mondial.

La forêt permet ainsi la production naturelle, et gratuite, de 3 systèmes écosystémiques principaux, et notamment :

- L'approvisionnement : Matière Première (bois), nourriture, médecine .....
- La régulation : Purification de l'air, filtration de l'eau, contrôle biologique....
- L'habitat et l'information : Paysages, loisirs, inspiration culturelle....

De ces différents services écosystémiques rendus à titre gracieux en découle divers enjeux que le propriétaire forestier moderne se doit de prendre en compte.

LA FORÊT ET LE CARBONE :

Ce sont les fameux 3S : Séquestration, Stockage, Substitution.

En effet, l'écosystème forestier va permettre, par le mécanisme de photosynthèse, de séquestrer du carbone.

Ce carbone va ensuite être stocké par la valorisation du bois, et son usage durable.

Enfin, la substitution du matériau bois aux énergies fossiles ou aux autres types de matériaux plus énergivores va également participer à la réduction de l'empreinte carbone d'une société.

Aujourd'hui, l'exploitation et la valorisation du bois issu d'une gestion et d'une exploitation durable de la forêt française permet d'estimer le stockage et la substitution du carbone à environ 130 millions de tonnes (équivalent CO^2), soit une atténuation de 28% des émissions CO^2 annuelles françaises.

LA FORÊT ET L'EAU

Par ses qualités et ses caractéristiques naturelles, la forêt participe à la régulation du cycle de l'eau, et de sa purification. La richesse organique de son biotope augmente la capacité de rétention d'eau, et le système racinaire des arbres joue un rôle primordial dans sa purification.

LA FORÊT ET LA BIODIVERSITÉ

La forêt recense un nombre important d'espèces de faune et de flore. A elle seule, elle abrite 72% de la flore métropolitaine, et une surface importante de zones protégées (Natura 2000, ZNIEFF....).

LA FORÊT ET SON RÔLE SOCIÉTAL

La forêt prodigue également un rôle sociétal primordial. Sa fréquentation par le public est importante, et son support aux nombreuses activités est infini.

Cette dimension loisirs est à compléter par une dimension santé, de manière directe (de nombreuses thérapies existant autour de l'arbre et de la forêt), ou indirecte (une journée de randonnée forestière permet au corps humain de produire 1/3 de cellules immunitaires supplémentaires, en comparaison à une journée passée en milieu urbain).

> Il est ainsi logique que l'exploitation forestière mise en place par le propriétaire puisse paraître par moments infondée vis-à-vis du regard sociétal. La mise en place d'une pédagogie et d'une vulgarisation autour du projet sylvicole demeure ainsi un enjeu actuel de démocratisation du savoir forestier, afin que la forêt puisse demeurer un lieu d'accueil sans nuire à ses fonctions naturelles.